Envoyé en préfecture le 11/01/2019
Reçu en préfecture le 11/01/2019
Affiché le 14/01/2019
ID : 031-130007511-20181228-DEL_18_12_01_FR-DE

Euroregió Pirineus Mediterrània
Eurorégion Pyrénées-Méditerranée
Eurorregión Pirineos Mediterráneo

Eurorégion Groupement Européen de Coopération Territoriale Pyrénées-Méditerranée

DELIBERATION N°18_12_01 Assemblée Générale par consultation écrite du 21 décembre 2018

OBJET : Premier prix d'innovation touristique

Vu le Règlement Européen (UE) n°1082/2006 du Parlement Européen et du Conseil du 5 juillet 2006, relatif à un Groupement Européen de Coopération Territoriale,

Vu le Règlement Européen n°1302/2013 du Parlement Européen et du Conseil du 17 décembre 2013, modifiant le règlement (CE) 1082/2006 relatif à un groupement européen de coopération territoriale en ce qui concerne la clarification, la simplification et l'amélioration de la constitution et du fonctionnement de groupements de ce type,

Vu la Convention et les Statuts du GECT Pyrénées-Méditerranée signés le 18 juin 2009, modifiés,

Vu l'Arrêté du Préfet de Région Midi-Pyrénées en date du 25 août 2009 portant création du GECT Pyrénées-Méditerranée,

Vu le Code Général des Collectivités Locales et Territoriales,

Vu la délibération n° 18_06_05 relative à l'adoption du budget primitif 2018,

Vu le dossier présenté par l'entreprise MABRIAN TECHNOLOGIES en date du 07 septembre 2018,

Vu le procès-verbal de la commission Tourisme du 4 octobre 2018,

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale, à l'unanimité des membres,

DECIDE :

Article 1er :

Tel que présenté dans le rapport, l'assemblée attribue la bourse suivante :

Nom de la structure	Domaine 2018 soutenu	Montant de la subvention octroyée
MABRIAN TECHNOLOGIES	Programme big data	5 000,00 €
COMPARTIM TURISMO SOSTENIBLE	Oenotourisme	Prix du jury (entrées salons)
FEELOBJECT	Impression 3D	Invitation au campus d'innovation touristique

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulouse : 68 rue Raymond IV - BP 7007 - 1068 TOULOUSE CEDEX 7

Envoyé en préfecture le 11/01/2019
Reçu en préfecture le 11/01/2019
Affiché le 14/01/2019
ID : 031-130007511-20181228-DEL_18_12_01_FR-DE

Article 2 :

Dit que les crédits budgétaires relatifs à la présente délibération sont inscrits au budget primitif 2018 de l'établissement au chapitre 65 autres charges de gestion courante.

Article 3 :

Autorise le Président à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération et notamment les conventions entre l'Eurorégion GECT Pyrénées-Méditerranée et chaque bénéficiaire, dont le modèle est annexé à la présente délibération ainsi que.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme aux registres des délibérations.

Le Président de l'Eurorégion
GECT Pyrénées-Méditerranée

Joaquim Torra i Pla

Pour la Présidence en exercice, par délégation,
Le Directeur Général

EUROREGION PYRENEES-MEDITERRANEE
GECT
El Centre del món
65 Boulevard Saint-Assiscle
CS 323032
66011 PERPIGNAN CEDEX
SIRET 130 007 511 00038

Xavier BERNARD-SANS

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
Et publication ou notification le :
Copie pour exécution : Paierie Régionale Occitanie

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulouse : 68 rue Raymond IV - BP 7007 - 1068 TOULOUSE CEDEX 7

Envoyé en préfecture le 11/01/2019
Reçu en préfecture le 11/01/2019
Affiché le 14/01/2019
ID : 031-130007511-20181228-DEL_18_12_01_FR-DE

Euroregió Pirineus Mediterrània
Eurorégion Pyrénées-Méditerranée
Eurorregión Pirineos Mediterráneo

Eurorégion Groupement Européen de Coopération Territoriale Pyrénées-Méditerranée

RAPPORT N°18_12_01 Assemblée Générale par consultation écrite du 21 décembre 2018

OBJET : Premier prix d'innovation touristique

Ce projet est né d'une réflexion commune avec les membres de l'Eurorégion lors de la Commission tourisme sur la problématique du tourisme et de l'innovation pour les 3 Régions partenaires.

L'Euroregion participe au projet LINKS UP qui vise à créer des liens et stimuler la croissance des startups dans l'espace Sudoe. ce projet est en partenariat avec la fondation d'innovation des Iles Baléares, l'agence pour la compétitivité des entreprises de catalogne ACCIO, le centre d'innovation de Beira interior, la fondation universitaire de la région de Murcia et Castres Mazamet Technopole.

Constat 1:
Une des difficultés récurrentes des startups sur les territoires des membres de l'Eurorégion est le taux de disparition de celles-ci après la période en incubateur et une fois les aides au lancement épuisées. (plus de 50% des entreprises disparaissent avant la 5éme année de vie en CATALOGNE, en OCCITANIE 68% des entreprises sont encore en activité trois ans après leur création. (32% de perdition)
Objectifs :Ce projet a pour but de travailler sur ces difficultés communes en stimulant la croissance, l'esprit d'innovation dans le secteur du tourisme.
Une autre des problématiques récurrentes est l'accès au financement permettant notamment un développement à l'international.

- Enjeux décelés:
Récompenser « le » ou « les » startups/jeunes entreprises du secteur du tourisme avec un volet innovation qui ont un modèle économique permettant un développement sur les territoires composants l'Eurorégion, il existe sur les 3 territoires des « pépites » en innovation touristique qui méritent d'être valorisé au niveau Eurorégional,

Un des objectifs est de mettre en relation des professionnels du secteur du tourisme avec des jeunes entreprises pouvant proposer une offre de services ou produits améliorant leur compétitivité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulouse : 68 rue Raymond IV - BP 7007 - 1068 TOULOUSE CEDEX 7